POLITIQUE, LITTERATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFROY, et Mile NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-nérate (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes. 6 heures 29 minut. soir, Omnibus. 45 — 20 — - Express. matin, Express-Poste. Omnibus. - 23 -_

Départ de Saumur pour Angers. 8 herres 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris. 2 heures 12 minut, soir, 11 — 51 — matin, Omnibus. 6 — 6 — soir, Omnibus. 9 — 20 — Direct-Pos Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours. 7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

Un an, Saumur, 18f. » Poste, 24f. » Six mois, — 10 » — 13 Trois mois, — 5 25 — 7 Six mois. 7 50

PRIX DES ABONNEMENTS.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de-mandés, acceptés, ou continués, sans indi-cation de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les affaires de la Chine, maintenant que la question de Neuchâtel est vidée, prennent une large part dans les préoccupations des hommes politiques. C'est la plus grave difficulté qu'il reste a résondre aux grandes puissances maritimes

Les dernières correspondances de Hong-Kong parvenues aujourd'hui portent la date du 15 mars et témoignent de plus en plus de la fureur avec la quelle la population chinoise, exaltée par ses mandarins, détruit ou massacre toute chose ou tout individu qui tient au monde européen et américain. Ainsi, dans les premiers jours de mars, une embarcation était arrivée à Singapore, contenant le premier maître d'équipage et six passagers du navire péruvieu Carmen qui avait appareillé de Swatow. le 1er mars pour se rendre à Callas avec 200 engagés chinois et sept passagers. Ces engagés avaient tenté de s'emparer du navire en mettant le feu à la paille qui était dans la cale, afin de détourner l'attention de l'équipage, mais ils n'avaient pas réussi; les engagés avaient été refonlés en bas et les écoutilles avaient été fermées. Les tentatives pour éteindre le feu n'avaient eu aucun succès, et on avait mis denx embarcations a la mer, dans lesquelles les officiers, l'équipage et sept passagers avaient abandonné le navire, qui avait coulé peu de temps après et tous les engagés avaient peri.

Une autre tentative avait été faite par des engagés, pour s'emparer d'un navire, le Gulmare en

destination pour la Havane.

A Macao, les autorités portugaises sont continuellement sur le qui-vive. Lors de l'incendie d'un bateau à vapeur, près de cette résidence, l'attaque des Chinois a été dirigée par des soldats et des pirates mandarins qui étaient à bord pour cela. Le Queen portait le pavillon portugais, et nous apprenons que le gouverneur de Macao a envoyé concernant cette affaire une représentation à Yeh, mais nous ignorons s'il a reçu une réponse. Quand on sut que le bâtiment n'était pas sous pavillon anglais. on éprouva de la répugnance à instruire Yeh de l'affaire. Il paraît qu'il a refusé de s'en mêler en au-

Heureusement il ne s'est passé rien d'important sur la rivière de Canton. Les Chinois ont lancé des fusées à longue portée dans le fort Teetotun, mais sans produire auchu effet. On a pu au contraire constater les avaries faites à leurs bateaux par les boulets du fort. Mais à côté de ces avis, nous devons naturellement placer les faits suivants, qui nous parviennent des Etats-Uais. D'après le New-York-Herald du 15 avril, M. Reed ne se rendra pas directement en Chine. En vertu des conseils de lord Napier, on croit qu'il partira d'abord d'ici pour l'Angleterre, et qu'il se consultera avec les gouvernements de France et d'Angleterre au sujet de leur politique en Chine. Après avoir obtenu la tous les éclaircissements possibles, il se rendra à Aden, où l'escadre des Etats-Unis l'attendra pour le transporter à sa destination.

Une dépêche nous avoit déjà donné cette indication, mais le New York-Herald ajoute que l'administration, à laquelle s'étaient adressés les ambassadeurs de France et d'Angleterre au sujet des dernières affaires de Chine, et à qui l'on avait demandé une coopération aussi large que cela pouvait être compatible avec la politique nationale, a répondu par une dépêche parfaitement élaborée et rédigée par M. Cass. Ce document exprime, d'une manière bienveillante et amicale les sympathies que ressent le Président pour la cause à laquelle doivent être utiles les succès des Anglais, mais en même temps, il insiste en faveur de la politique traditionnelle de la république, consistant à s'abstenir d'alliances et de guerres étrangères.

Toutefois, aurait ajouté le général Cass, le Président des Etats Unis se croirait autorisé à s'associer pacifiquement avec les puissances européennes pour tâcher d'engager la Chine à se relâcher de son système d'exclusion et à permettre aux étrangers de résider sur tons les points de l'empire. Or, si la version du New-York-Herald est vraie, nous croyons tonjours qu'il sera on ne peut plus difficile, sinon impossible pour les Etats-Unis de maintenir longtemps leur situation isolée dans les mers de la Chine. C'est tout ce que doivent demander au fond,

l'Angleterre et la France, et il doit peu nous importer que le résultat désiré soit obtenu dans telle ou telle forme. - Havas.

SITUATION.

On ne saurait dire que le commerce et l'industrie subissent en ce moment une crise. Le mot serait trop fort pour caractériser la situation actuelle ; il aurait une signification outrée. Mais à coup sûr, un malaise sérieux, une gêne chronique pèsent sur les transactions et les entravent.

Cet état de choses reconnaît diverses causes que nous avons déjà exposées, et sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure. Aux préoccupations, déja nombreuses, de l'opinion publique, une inquiétude est venue se joindre ces jours-ci, qui ne nous paraît qu'à demi-justifiée. L'inclémence actuelle de la température a inspiré des craintes sur l'avenir des récoltes, et fait redonter la continuation de la cherté des subsistances. Ces alarmes sont prématurées; le refroidissement qui se manifeste dans la température n'a pas causé jusqu'à présent de dégâts sérieux ; les nouvelles que l'on reçoit de tous les points de la France sont bonnes. Les emblavures ont une belle apparence, et les étendues de céréales ensemencées sont considérables; les hauts prix ont donné de l'émulation au cultivaleur.

Sans doute il y a bien des intempéries à redouter d'ici à la moisson. Il y a surtout la plus dangereuse de toutes, la pluie persistante qui se déclare quelquefois au moment de la floraison, et qui, l'année

dernière, a occasionné la coulure.

Mais en ce moment on ne peut rien préjuger encore sur le sort des récoltes, et les faits récemment observés sont très rassurants. D'ailleurs, même en tenant compte des mauvaises chances, comme il a été sémé beaucoup plus de céréales que les années précédentes, il y a lieu de penser que la prochaine moisson répondra à tous les besoins, et que nous serons affranchis du tribut que nous payons chaque année à l'étranger, pour une importation de 8 à 10 millions d'hectolitres. C'est un résultat d'une immense importance, puisqu'il retient dans la circulation 4 ou 500 millions de numéraire,

BETHERE TON

LES BELLES CHIMÈRES.

CONTE. HUMORISTIQUE.

(Suite.)

IV.

Dějà nous avons prévenu nos lecteurs que ce récit ne les menerait point de poste en poste. Ainsi, nous franchissons d'un bond une distance assez grande et nous nous transportons à Seville.

Florestan rêvait. Mais ce n'était déjà plus comme au debut du voyage, c'était cette réverie triste qui, en face d'une réalité déplaisante, voudrait bien ressaisir le mensonge par le bout de ses atles de papillon.

Or, Florestan, malgré la double vue de l'esprit, possédait les yeux du corps; - et ses yeux ne s'étaient que trop exercés sur les objets sen-ibles et palpables.

Il ne put s'empêcher de remarquer avec une indignation sans cesse croissante que le beau costume, le costume national s'était transformé pour aboutir à cette espèce d'uniforme étriqué dont toute l'Europe contemporaine n'a pas honte de s'affubler. - Au lieu du feutre à plumes qui ondulaient au moindre souffle du vent, voici le chapeau de soie aux bords étroits, à la forme disgracieuse; le justaucorps de satin, les amples hauts de chausses fermés par des rubans, ont fait place à l'habit noir et au pantalon; une cravate emprisonne les cous des Andalous, et le soulier vulgaire a détrôné les bottes molles et garnies de dentelles que les caballeros faisaient retentir jadis sur le pavé.

U profanation! o décadence!

Mais les femmes, les femmes qui epsseut dû, dans l'intérêt de leur beauté, se constituer les suprêmes défenseurs des modes nationales, les femmes ont-elles bien pu sacrifier ainsi au mauvais goût !... Quoi ! à peine une mantille, à peine une rose posée au coin de l'oreille, à peine une jope courte; mais partout des robes à vastes plis, des bottines, des chapeaux émanés de la rue Vivienne, et, qui pis est, des châles Ternaux! Oui, le châle Ternaux, cette épaisse couverture bariolée, ce lainage pesant et uniforme, a passé les Pyrénées! L'Espagne se meurt, l'Espagne est morte.

Et puis, partout des boutiques, des magasins décorés d'étalages, et, en grosses lettres, ces mots magnifiques pour l'acheteur : A l'instar de Paris!

Ainsi l'influence parisienne, - ce fluide électrique de la civilisation moderne, - ne nous fera grâce nulle part.

Mais, pauvre Florestan, porte tee regards, fixe ton attention ailleurs que sur des boutiques, ailleurs que sur les fracs de ces messieurs qui cheminent, ailleurs que sur la capote et le châle de ces senora si sières de leur toilette exotique.

Ce pays, où tu viens demander des impressions profondes à la poésie du passé, il s'est mis complètement au niveau des mœurs que tu as fuies.

Et tu osais penser que l'Espagne ne serait pas la France?

Paris, pour se venger de toi, est monté derrière ton coche de voyage, et tu ne pourras mettre pied à terre sans qu'il se trouve là pour te tendre la main en te riant

La diligence s'est arrêtée. Voici l'itinéraire accompli. Chaque touriste descend à son tour. Seul, Florestan hésite, il soupire... Et le jeune Français lui dit en le saluant d'un air amical:

- Adieu, mon cher monsieur de Kerlogarec. Si jamais vous avez besoin de moi, rappelez-vous que je suis à votre service.

Il part. Florestan ne sait ni son nom ni son adresse.

- C'est bien là un compatriote! pense-t-il; un étourdi! un fat! qu'il garde ses services pour ceux qui en out be-

Cependant Florestan après avoir vu tout le monde s'éloigner, se met en devoir de prendre son bagage. Il réclame sa malle.

On va, on vient, on s'enquiert, on chuchotte, on se montre une courroie coupée. La malle a disparu sous le bras on sur l'épaule d'un adroit filou. Voilà le jeune baron singulièrement embarrassé, réduit qu'il est au peu d'argent que contient sa bourse. Il érie, il s'emporte, il menace de la Sainte-Hermandad... Personne n'a l'air de le comprendre ni de s'émouvoir. Et quel déplaisir encore! être volé d'une façon ignoble, fortivement, sans danger, dans une cour de messageries! Au moins, s'il s'était vu attaqué, en pleine montagne, par quelques ban-

à une époque où il tend sans cesse à émigrer à l'étranger par les mille canaux de l'industrie

C'est toujours la que réside le principe des difficultés actuelles; c'est la rareté du numéraire qui pasalyse en Angleterre et en France le mouvement des affaires. Les capitaux de circulation émigrent sans cesse, tantot en Chine ou dans les Indes, pour alimenter les frais de la guerre ou les constructions des chemins de fer, tantôt en Italie et en Espagne, et bientôt en Russie. L'encaisse de la Banque de Madrid augmente tandis que celui de la Banque de Londres diminue, et que la Banque de France multiplie ses efforts pour retenir l'or dans ses caisses. L'Angleterre et la France, les deux nations européennes les plus avancées en industraie, et les plus expérimentées en fait de crédit et de mobilisation des capitaux, commanditent les entreprises industrielles de la plupart des autres pays. Ce n'est pas qu'en Italie, en Espagne, en Russie même, il n'y ait d'immenses capitaux qui pourraient, s'ils étaient judicieusement employés, suffire en grande partie à tous les besoins; mais ce sont des ressources qui s'ignorent; il y a, dans ces pays, une grande déperdition de forces, par suite d'un exercice encore très-imparfait du mécanisme du crédit, qui pourrait décupler la puissance des capitaux et la richesse nationale.

Le monde financier a présentement les yeux fixés sur l'Angleterre. C'est que de là nons vient tout le mal. La diminution constante de l'encaisse de la Banque de Londres, l'élévation de l'escompte sont une cause permanente d'embarras. Le bilan de la Bauque de samedi présente cependant quelques symptomes d'amélioration. L'encaisse avait augmenté de 141,137 liv. st., la réserve des billets de 605,100 liv. st., tandis que le portefeuille avait diminué de 580,283 liv. st. On attend des arrivages d'or de l'Australie, et on compte un peu là-dessus pour relever le marché.

Nous avons déjà annoncé que l'augmentation du capital de la Banque était à l'étude, et sur le point de recevoir une solution. Voici, d'après les renseignements qui paraissent les plus authentiques, le projet auquel on s'arrêterait. La Banque de France obtiendrait la prolongation de son privilège pour treute années; son capital serait porté de 91 millions à 200 millions, moyennant la création de 91,000 actions nouvelles de 1,100 fr. chacune, attribuées de droit aux porteurs des actions actuelles.

Eu échange, la Banque de France aurait à foorpir au Tresor public une somme de 100 millions qui serait représentée par une somme équivalente en rente 3 0/0 prise par la Banque au cours moyen du mois dernier, environ 70 fr. 40 c., et qui ne pour-raient pas être négociés.

Si cette combinaison se réalise, le marché pourra en éprouver quelque soulagement, parce que 100 millions seront ainsi distraits de la masse des titres flottants; mais ce ne sera pas un remède très-efficace au malaise de la situation, et rien ne sera fait pour adoucir les rigueurs des reports, qui sont cependant le fléau le plus cruel de la Bourse, et l'obstacle le plus sérieux à la hausse de la rente.

En fait de nouvelles financières, la semaine a été à peu près stérile. On annonce cependant que la Banque internationale, dont il a eté tant de fois

question depuis un mois ou deux, aurait de grandes chances de succès, et aurait obtenu de très-hautes approbations. Une des premières opérations de ce puissant établissement, créé au capital de 120 millions, serait la reconstitution des docks.

J. PARADIS. (Correspondance générale de l'Industrie.)

EXTERIEUR.

CHINE. - Le China Mail du 26 février donne les détails suivants touchant le meurtre des passagers à bord du vapeur Queen:

« Le vapeur de rivière le Queen est tombé au pouvoir de l'équipage et des passagers chinois, grace à la négligence des propriétaires et du capitaine de ce navire, qui était mal armé et mal commandé. Le capitaine a payé cette faute de sa vie; mais en même temps il a sacrifié la vie de ses passagers, aussi bien qu'une importante cargaison qui lui était confiée.

Le capitaine du Queen et les deux ingénieurs étaient à table en compagnie d'un passager nommé Osmond Cleverly. Il n'était resté sur le pont que l'homme placé au gouvernail, et, partant, la caisse renfermant les armes était demeurée à la disposition des Chinois, qui, profitant d'une si bonne occasion, se jeterent sur les armes. Que devint l'homme du gouvernail? on ne le sait; mais le canon du passavant fut retourné immadialement, et le feu du canon et des mousquets fut dirigé sur la cabine où se trouvaient les officiers et avec eux quelques Portugais. Le capitaine fut atteint à la tête, et immédiatement il se jeta à l'amer. On n'en a plus de nouvelles. Les deux ingénieurs farent tués par les Chinois; les Portugais se cachérent sous les tables. M. Cleverly, qui avait reçu une balle à la jambe, deploya un rare conrage. Bien que gravement blessé, il s'arma d'un revolver, et il parvint à tenir les sauvages à distance pendant près de vingt minutes, et quand ils entrerent dans la cabine où il était, il en abattit deux à ses pieds. Voyant qu'il lui était impossible de résister, il se débarrassa de ses vêtements, et se jeta à la mer, où il resta une heure et demie, et où il eut le bonheur d'être recueitli par que lorcha qui faisait voile pour Macao. M. Cleverly devra probablement être amputé, mais on espère pouvoir sauver ses jours.

» Le Queen avait à bord cent vingt caisses d'opium, en outre d'autres marchandises. »

Le Daily · News emprunte au Straits-Times du 22 mars le récit du massacre commis à Sarawack par les Chinois. Ces détails ont été fournis par le schooner Good-Luck, arrivé à la date du 20 mars :

Des rumeurs avaient circulé au sujet d'une résolution prise par les Kungsi de résister à l'autorité du gouvernement local, et celui-ci n'avait tenu aucan compte de ces bruits. Cependant, à la date du 17 février dernier, un attroupement de deux cents Chinois, ayant descendo la rivière, vint résolument attaquer, à minuit, la demeure des autorités. Denx forts qui contenzient une faible garnison de douze hommes tomberent bientôt entre les mains des Chinois. La résidence de sir James Brooke fat alors attaquée, ainsi que la maison de M. Crookshank, le magistrat, et celle de M. Middleton, aussi membre du gouvernement. La surprise et la

consternation étaient si grandes, et les mesures d'attaque avaient été si bien prises, que les Européens furent dépourvus de tout moyen de commanication. Pendant que les Chinois faisaient le siègede sa maison, sir James Brooke parvint à s'échapper et à gagner un village malais où plusieurs Européens réussirent aussi a se rendre. S'étant rendus maîtres de la maison de sir James, les assaillants mirent à mort M. Nicolas, jeune homme plein d'avenir, qui était depuis plusieurs mois l'hôte du gouverneur. Après avoir fait main-basse sur tous les effets de quelque valeur qu'ils purent trouver, ces sauvages mirent le feu à la maison. A l'attaque de la maison de M. Crookshank, ils éprouvèrent plus de résistance; mais enfin ils s'en emparèrent, et, par bonheur, M. Crookshank et sa jeune femme, bien que grièvement blessés, parvinrent à s'échapper. Ces deux maisons furent livrées aux flammes, ainsi que celle de M. Middleton dont deux enfants périrent dans l'incendie allumé par ces sauvages. M. Wellington, employé au service de la compagnie de Borneo, fut massacré et sa lête séparée du tronc. Le trésor du gouvernement fat pillé, et ce trésor était considérable, car les Européens ; avaient tous déposé leur argent, comme dans le lieu le plus sûr.

» La cause de cette levée de boucliers est attribuée à des mesures rigoureuses qu'avait adoptées sir James Brooke, pour réprimer la contrebande de l'opium. Des négociations furent ouvertes le lendemain avec les Chinois, qui déclaraient n'avoir aucune intention hostile contre qui que ce soit qui ne faisait point partie do gouvernement, et il fut convenu qu'ils se retireraient sans être molestés par les Malais, et en emportant leur butin. En effet, ils se mirent immédialement en devoir de remonter la rivière avec leurs bateaux.

» D'après une lettre écrite plus tard par sir James Brooke lui-même, on a appris que des forces considérables avaient été dirigées contre les Chinois; on était parvenu à les atteindre et l'on en avait fait on grand massacre. »

FAITS DIVERS.

On lit dans le Moniteur :

Le 26 avril, veille de son départ de Toulon, le grand-duc Constantin s'est rendo, à 9 heures du matin, à bord du vaisseau russe le Wiborg pour y entendre la messe : Son Altesse Impériale était revenue à terre à onze heures et demie; une heure après, elle s'est embarquée sur l'aviso à vapeur l'Eclaireur pour aller à la Seyne assister au laucement du paquebot des messageries impériales. Le prince a visité un autre bâtiment, le Quirinal, et a vu poser les premiers rivets d'un navire en construction pour le gouvernement russe, et qui est destiné au service de la mer Noire. Son Altesse Impériale est ensuite revenue à Toulon, d'où, comme on le sait, elle est partie le lendemain pour Marseille.

-Paris, 30 avril. -S. A. I. le grand-duc Constantin n'est pas arrivé au moment où nous mettons sous presse; mais il est attendo à chaque instant. On sait que le prince doit dîner aujourd'hui avec l'Empereur aux Tuileries. La gare du chemin de fer de Lyon a été pavoisée des le matin, et plusieurs administrateurs, parmi lesquels se trouvait M. Emile Pereire, ont

dits pittoresques armés de poignards et de tromblons!... Le bandit espagnol ne serait-il plus qu'un mythe héroïque dans les brumes de la Sierra-Morena? Au lieu de ces combats de grand chemin, un obscure Macaire vient tout doucement vous détrousser, à l'instar de Paris!... Fi donc! quelle dégradation!

Enfin, que Forestan eût été volé poésiquement ou non, il n'en fut pas moins volé.

Léger d'argent, portant tout sur lui, comme le philosophe de l'Antiquité, il chemine par les rues de la ville, lorgne en passant le Guadalquivir, - ce filet d'eau qui a toujours soif, - et va s'établir en maugréant à l'auberge de la Constitution, la scule où il y ait de la place. Quelle place encore! Une chambre délabrée, meublée d'un vieux lit à l'avenant. Pas de rideau à la fenêtre : cela intercepterait le jour; d'ailleurs, les araignées ont d'an ce réduit de tentures. Si vous avez faim, l'hôtellier commence par vous déclarer qu'en fait de provision il a « celles que Sa Seigneurie peut avoir apportees. » Cependant, s'il daigne s'arracher aux douceurs de sa sieste, il vous sert soit du chocolat - et en Espagne on ne sort pas du chocolat, - soit une olla podrida, ce ragoût à l'ail et au piment que le Diable lui-même a dû inventer. Pendant ce chétif repas, une quantité de mendiants déguenillés hurlent autour de vous, de la voix la plus monotone : Una limosnita por Dios ! Telle est la musique enchanteresse qui retentit aux oreilles du voyageur. Belle poésie, n'est-ce pas?

Florestan, en expédiant son olla podrida, arrosée d'un vin qui sentait la peau de bouc où on l'avait renferme, se mit encore une fois à évoquer ses souvenirs. Ses souvenirs formaient avec le présent un trop frappant contraste pour ne point l'affliger. Cependant, il cherchait à s'y rattacher. Donc il sortit avec une vague espérance de voir, chemin faisant, quelque rideau s'entrouvrir, quelque jalousie se soulever, et des yeux noirs briller, et une petite main s'agiter. Evidemment une promenade, à Séville, n'était pas possible sans cet accessoire du sentiment. Et voilà que les rideaux restèrent immobiles, les jalousies baissées, que pas un œil noir ne darda sa flamme, ni une main feminine ne fit un tendre appel. Pour le coup Florestan fut indigné, déjà il songeait au départ, lorsqu'il se rappela l'histoire de sa malle dérobee. Il dut retourner à son hôtellerie, en se disant qu'il faudrait peut-être écrire à son père et solliciter un nouveau crédit

Deux jours s'écoulèrent dans ces perplexités. Le troisième un billet vint à l'adresse de notre voyageur, billet coquettement plie, parsumé, ayant ce que don Juan appelle un odor di femina.

Nous n'avons pas besoin de dire avec quelle précipitation Florestan brisa le cachet. Les lignes suivantes, qu'il lut et relut frappèrent ses regards:

« Senor Caballero,

» Je vous ai vu passer plusieurs fois, solitaire et mé-

» lancolique, votre attitude, votre air de distinction. » tout en vous excite mon intérêt. Soyez certain que

» vous avez à Séville une amie sincère. » Demain, mon page ira vous prendre et vous conduira » chez celle qui signe

» Votre dévouée, SERAFINA. »

Celui qui, en butte aux coups les plus acharnés du sort, s'est cru perdu sans ressource, mais qu'une chance soudaine a ramené au bonheur et à la fortune, celui-là seul pourra comprendre la joie enivrante dont le pauvre Florestan - l'heureux Florestan, devrions nous dire,fut transporté à la lecture de ce billet.

Il avait vu ses illusions s'envoler une à une, commè les fleurs qu'Ophélie effeuille au courant du ruisseau... Et un simple billet de femme venait renouer cette chaîne brisec. Avec un empressement dont on pourrait à bon droit s'étonner, s'il n'était pas un indice des retours de l'esprit humain, le jeune homme revenait à des rêves que, lui-même, une heure auparavant, il traitait de chimères. Cependant, ce billet pouvait n'être qu'un piège; cette femme, cette Serafina, en admettant son existence, pouvait n'avoir ni beaute, ni distinction; encore une fois, Séville pouvait avoir ses Mogador et ses Pomaré, à l'instar de Paris...

Florestan ne se dit pas un mot de tout cela. Il prit les choses du meilleur côté et attendit avec confiance, sinon avec patience.

(La suite au prochain numéro.)

pris un convoi extraordinaire pour aller au-devant du prince. Deux bataillons font la haie, au moment où nous écrivons, dans la gare et d'assez nombreux drapeaux flottent sur les balcons de plusieurs maisons des boulevards.

- Un nouvel accident, qui paraît avoir eu malheureusement plus de gravité que le premier, a eu lien sur le chemin de fer du Midi. Nous lisons à ce sojet dans le Messager du Midi, du 30 :

« Deux trains se sont rencontrés aux environs de Villeneuve, entre Agde et Béziers. Dans la violence du choc, une trentaine de personnes ont été blessées, dont 2 très-grièvement. Voici les premiers détails qui nous parviennent à ce sujet. Le train parti de Cette hier mardi, à 5 heures du matin, avait un peu de retard. Arrivé à Agde, le chef de train fit demander par le télégraphe si la voie était libre jusqu'a Villeneuve, on lui répondit qu'on pouvait partir et qu'on arrêterait à Villeneuve le train venant de Narbonne. On partit donc; mais soit, comme on l'assure, par suite du refus du mécanicien du train de Narbonne de s'arrêter à Villeneuve, malgré les injonctions du chef de train, soit seulement par un finneste malentendo, une rencontre a en lieu à Cers, en sortant de Villeneuve. Le train de Cette allait à toute vitesse, et a culbuté celui de

» Parmi les blessés, au nombre de 30 environ, on en compte 10 à 12 qui le sont assez grièvement, et 2 qui paraissent en danger de mort, savoir : un prêtre espagnol et un mécauicien. - M. Gavini, préfet de l'Hérault, qui était venu hier matin à Cette pour s'éclairer sur les causes et les suites du dernier accident, ayant été informé par une dépêche de ce nouveau malheur, n'a pas hésité à se rendre immédiatement à Béziers par un train spécial. M. le Préfet est revenu à Montpellier dans la soi-

- Il y aura, le 12 août prochain, à Montréal, un Congrès scientifique auquel doivent se rendre les savants de toutes les parties de l'Amérique. Les membres de l'association de Montréal invitent trois de leurs confrères de Paris à venir partager leurs travaux. Ils les préviennent que des arrangements sont pris avec l'administration de l'one des lignes de vapeurs transatlantiques, pour leur offir gratuitement le passage de l'Océan et les moyens de se rendre à Montréal.

Il est impossible, on le voit, d'agir avec plus de courtoisie, d'empressement, de montrer plus de dévonement à la science, de déférence pour les sa-

vants français. Reste à savoir si la proposition sera acceptée. Je le souhaite pour l'honneur de notre pays, mais il faut que l'on se hâte. Les mois de mai et de juin sont de bons mois pour traverser l'Océan. — Havas.

- Voici des chiffres fort curieux relatifs aux salaires que gagnaient les ouvriers dans les siècles précédents. En 1412, en Normandie, un charpentier gagnait par jours 2 sous 6 deniers; un homme préparant le lin, 20 deniers; une femme cueillant le lin, 10 deniers. C'était peu de chose, mais aussi les denrées étaient à des prix dont nons nons faisons à peine une idée. Voici quelques uns de ces prix: Un cheval contait 110 sons; un bœuf contait 35 sous; un mouton, 7 sous; un agneau, 3 sous 1/2; un porc, 25 sous; une oie 11 deniers; un chapon, 9 deniers; une poule, 9 deniers; cent œufs, 2 sous; un cochon de lait, 3. Par contre, certains produits de l'industrie, aujourd'hui à la portée de tout le monde, contaient des prix fous que les gens riches étaient seuls en état de payer. Par la comparaison des prix des deurées avec ceux des salaires, l'on peut conclure que les salaires de cette époque avaient pour l'ouvrier une valeur au moins double, voire même triple des salaires d'aujourd'hui. Un charpentier recevait en 1413, pour son travail de trois jours, de quoi acheter un mouton; pour son travail de quinze jours, de quoi acheter un bœuf; un homme cueillant le lin, gagnait par jour de quoi acheter une oie et une poule, à 3 deniers près.

Nouvelle huile comestible. - M. Bailly (du Loiret) fabrique de l'huile de colza excellente; il en a déposé un échantillou sur le bureau de la société centrale d'agriculture de Paris. Cette buile peut remplacer l'huile d'olive, le beurre et le sain doux. Ses essais datent de plusieurs années, et il est arrivé à un succès complet.

La salade, assaisonnée par l'huile de colza comestible, a un très-bon goût; la friture est plus croquante; les légumes accommodés avec cette huite sont délicieux. On fait aussi, selon M. Bailly, des potages excellents avec de l'hoile de colza comesti-

M. Bailly obtient l'huile de colza comestible par un procédé fort simple dont il ne fait pas un secret et pour lequel il n'a pas pris de brevet. Il fait l'huile à froid : les grains de colza sont écrasés entre deux cylindres en fonte; puis triturées sous la meule; enfin, la trituration ayant une fois amené la masse à l'état pâteux , on la place sons le pressoir.

Mais une condition capitale pour obtenir ainsi de

bonne huile, c'est d'avoir de bonne graine. Il faut que la graine soit séchée et battue en plein air, dans le champ, afin d'éviter soigneusement la fermentation qui se produit lorsqu'elle est entassée dans les VICTOR BORIE granges.

(Journal d'Agriculture pratique.)

CHRONIQUE LOCALE.

Il y a quelques jours nous annoncious pour un temps peu éloigné, le passage d'un bataillon du 196

C'est, en effet, le 10 mai que ce passage aura lien à Saumur,

L'effectif du bataillop est de 26 officiers et 460 sous-officiers et soldats.

Pour chronique locale et faits divers : P .- M .- E. GODET.

DERNIERES NOUVELLES.

On lit dans le Moniteur :

« S. A. I. le grand-duc Constantin est arrivé à Paris, jeudi soir, à 5 heures; il a été accueilli avec une vive et respectucuse sympathie »

Londres, 1er mai.

« M. Frédéric Peel a donné sa démission. » — Havas.

Avis aux propriétaires de chevaux. Le Liniment Boyer-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt : à Angers chez Menière, ph.; à Cholet, Bontems, ph. (104)

TAXE DU PAIN du 1er Mai.

Première qualité. Les cinq hectogrammes...... 23 c. 33 m. Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes.......... 20 c. 83 m. Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 18 c. 33 m.

BOURSE DU 30 AVRIL. 3 p 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 68 70 41/2 p. 0/0 hausse 90 cent. — Ferme à 91 50.

BOURSE DU 1er MAI. 5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 60. 4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92.

P. GODET . propriétaire - gerant.

Etude de Mº BEAUREPAIRE, avoné a Saumur, successeur de M. Jahan.

TO THE CE IN d'hypothèques légales.

Notification a été faite à la requête de M. Dominique Carichou, fabricant de bijouterie, et de dame Louise Jourdan, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, quai de Limoges,

Pour lesquels domicile est élu en l'étude de Me Beaurepaire, avoué à Saumur,

Suivant exploit de Maubert, huis-sier à dite ville, en date du 29 avril 1857, enregistre:

A 1º M. le Procureur impérial près le Tribunal civil de première instance de Saumur; 2º Mmº Noëmie Guitteau, épouse

de M. André Victor Morin, négociant, avec lequel elle demeure à Sau-

mur; 3° M. André-Victor Morin, ci-dessus qualifié et domicilié, pour la validité de la notification faite à dame Noëmie Guitteau, son épouse;

4º Mmº Françoise Ruelle, veuve de M. André Morin, demeurant à Sau-

mur, quai de Limoges;

De l'expédition dûment en forme d'un acte dressé au greffe du Tribunal civil de Saumur, le 22 avril 1857, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe, par Mº Beaurepaire, avoué près le Tribunal civil de Saumur, et de M. et Mm. Carichou, de la copie collationnée, signée et enregistrée, d'un contrat passé devant Me Chasle et son collègue, notaires à Saumur, les 4 et 7 avril 1857, enregistré, contenant vente au profit de M. et M^{mo} Carichou, par: 1º M^{mo} veuve Morin, ci-dessus qualifiée et domiciliée; 2º M. André-

Victor Morin, également dénommé cidessus: 3º Mme Andrina Morin, propriétaire, veuve de M. Adolphe Rambault, officier de cavalerie, ladite dame demeurant à Saumur, quai de Limoges, d'une parcelle de terrain dépendant des terrains dits de Fenet, située à Saumur, quai de Limoges. Cette portion, d'une étendue superficielle de 400 mètres 44 décimètres carrés, a une façade de 10 mètres 50 centimètres sur le quai de Limoges, une autre façade de 9 mètres 8 centimètres sur la rue de Fenet; sa longueur sur le côté est de 41 mètres 19 centimètres; de l'autre côté, la ligne est brisée et forme un angle droit avec la propriété des acquéreurs. Elle tient du nord au quai de Limoges, du midi à la rue de Fenet, du couchant à la maison et au jardin des acquéreurs, et elle forme le troisième lot d'un plan des terrains de Fenet, dressé le 5 juillet 1353, par M. Bodin, architecte a Saumur, et déposé au rang des minutes de Mº Chasle, par acte en date du 17 du même mois, enregistré;

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de deux mille quatre cents francs, outre les charges.

Avec déclaration que ladite notification leur a été faite pour qu'ils eussent à requérir, si bon leur semblait, dans le délai de deux mois fixé par la loi, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeraient convenables, et que, faute par eux de le faire dans ledit délai et icelui passé, l'immeuble dout s'agit, passerait aux mains des requérants, quitte et libre de toutes charges de cette nature;

Avec déclaration, en outre, à M. le Procureur impérial, que les anciens propriétaires dudit immeable, sont, outre les vendeurs sus-nommés: 1º André Morin, en son vivant négo-

ciant et propriétaire à Saumur ; 2º la | Etude de Mº DION, notaire ville de Saumur; 3º l'Etat;

Et que tous ceux autres que les susnommés du chef desquels il pourrait être requis des inscriptions à raison d'hypothèque légale, n'étant pas connus de M. et Mme Carichou, ils feraient publier ladite notification, conformément à la loi.

Fait et redigé par l'avoué licenciesoussigné,

BEAUREPAIRE. (257)

A AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

En totalité ou par parties,

En l'étude et par le ministère de Mo DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 10 mai 1857, à midi, UNE MAISON,

Située à Rougeville, commune d'Artannes, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, avec environ 11 ares de terre, prés et vigne, en 102 morceaux, situés sur les communes d'Artannes, de Distré et du Coudray-Macouard.

Le tont appartenant aux enfants mineurs du feu sieur Simon Abraham, propriétaire à Rougeville.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit au sieur CORMIER, propriétaire à Rougeville, toteur desdits mineurs, soit à Mo Durerme, notaire

SIMON, CORDONNIER,

à Saumur.

Place de la Bilange,

A l'honneur de prévenir qu'il vient de recevoir un assortiment complet de CHAUSSURES pour dames et enfants, ainsi que pour hommes, au plus juste

Saumur.

Par adjudication,

En l'étude de Me Dion, notaire à Sanmur,

Le dimanche 24 mai 1857, à midi.

SAVOIR : DOLL

1º Le Clos Poinçon, contenant 1 hectare 22 ares, et une petite maison, situés au canton des Maligrolles, commone de Saumur;

2º Cinq ares 50 centiares de vigne, appelés le Clos de Bagneux, près les Maligrolles;

3º Quarante-quatre ares de vigne, situés à Champigny, au canton du Vandebeau;

4º Une maison, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, habitée par les époux Tranchant;

Cette maison est une boulangerie depuis longtemps;
5° Une maison, située à Saumur,

rue de Fenet (appelée autrefois maison Roger);

6º Et une autre maison, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, ayant servi de boucherie.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M. GARNIER, propriétaire, rue Saint-Jean, où à Mº Dion, notaire à Saumur.

Etude de Mo LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

SUR HYPOTHEQUES.

Diverses SOMMES, à longs termes, avec faculté de remboursements par-

S'adresser audit notaire. (670)

Paperstration de la sign

Etude de Mº DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE GRANDE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation, nº 2.

Cette maison consiste en un salon, une salle à manger, cabinet de travail, six chambres à coucher, cabinets de toilette, greniers sur le tout; cuisine, offices, remises et écuries, grande cour, trois jardins au bord de la Loire, plantés d'arbres fruitiers; elle joint au levant M. Raguideau, au nord la rue du Marronnier, au couchant la rue de la Visitation, au midi la Loire.

Cette maison, dans une position agréable, est propre au commerce, elle dépend de la succession de M. MESNET-

COSNARD.

S'adresser, pour visiter la maison et pour traiter, à M° Dion, notaire, et à Mme veuve Mesnet-Cosnard, pro-(261)priétaire à Saumur.

> Etude de Mº DION, notaire à Saumor.

A WIELVED WE SEE à l'amiable,

En totalité ou par parties,

OU A ÉCHANGER ET ARRENTER La FERME des Aubrières, située à Terrefort, commune de Saint-Elorent, contenant 15 hectares 44 ares, en batiments, terres, vignes et pâtures. S'adresser à Mo Dion, uotaire, pour

trailer, et au sieur Bouillaud, arpenteur à Saumur, rue des Boires, chargé de faire voir les lieux. (262)

> Etude de Mº DION, notaire à Saumur.

A l'amiable,

UNE MAISON, située ancienne route d'Angers, commune de Saint-Lambert, appelée autrefois le Laurier-Couronné, composée de vastes bâtiments d'habitation, grande cour, grands hangards, écuries, caves, gre-niers, magasins et jardin, contenant environ 27 ares 50 centiares, joignant au midi l'ancien bras de Loire.

S'adresser, pour traiter, aux héritiers BRIZARD, on a Mo Dion, notaire, rue d'Orléans, nº 79. (251)

Etude de Mº DION, notaire à Saumur.

AN. WEINTHDER DE Ou à Louer,

Pour entrer en jouissance de suite, UNE MAISON,

Située à Saumur, sur la levée d'Enceinte,

Composée d'un salon, d'une salle à manger, cuisine, chambres hautes, greniers, jardin, écurie, remise et autres servitudes.

S'adresser à Mme veuve Mongon, ou à M° Drow, notaire à Saumur.

Etude de Mº DION, notaire à Saumur.

WEIGH BEEN A l'amiable,

DEUX MAISONS contiguës, situées à Saumur, rue de Bordeaux, nos 19 et 21, occupées par MM. Dudouet et Henri Servain.

S'adresser à Mº Dion, notaire à Sau-

(NOTA.) Celle des deux maisons occupée par M. Henri Servain est à louer pour la Saint-Jean 1857.

FONDS de Boutique de Revendeur

A CEDER, ET MAISON GARNIE OU NON GARNIE,

A louer présentement,

Le tout situé, rue Saint-Nicolas, 72. S'adresser à M. Charton, qui l'occupe, ou au bureau de pesage et mesurage publics. (264)

Etude de Mº DUTERME, notaire à Saumur.

国人的人工会员的国际国 Par adjudication

En l'étude et par le ministère de M° DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 17 mai 1857, à l'heure de midi,

Les BIENS ci-près, appartenant à M. PIAU, garde barière à Panvigne, près Saumur;

1º Une MAISON, située à Saumor, faubourg de la Croix-Verte, occupée par M. Talignau, forgeron;

2º Une autre MAISON, située au même lieu, actuellement occupée par M. Lafoix; cordier;

3º Deux autres MAISONS, se joignant, situées rue de Fenet, nºs 177 et 179.

S'adresser, pour avoir tous renseignements, audit sieur PIAU, ou à Mº (244) DUTERME.

Etude de Me LE BLAYE, notaire à Saumor.

AN TO THE MEDITE IN UNE MAISON NEUVE,

A Saumur, rue de la Basse - Ile, Appartenant à M. Ossant père. DEUX MAISONS NEUVES,

Sur la levée du Chapeau, près Saumur, Appartenanta M. Brard-Ossant. S'adresser andit notaire.

Etude de Me CHEDEAU, avoué à Saumur.

ADJUDICATION

DE LA BELLE MAISON OGER, Rue Saint-Jean, 18,

Le mardi 12 mai 1857, à midi, En l'étude de Me LEROUX, notaire à Saumur.

Etude de Me LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 29 mars 1857, à midi, En l'étude et par le ministère de M° LE BLAYE, notaire a Saumur,

DE 55 ARES DE JARDIN avec BATIMENT,

Sis au Gros Caillou, commune de Saint-Lambert,

Joignant la vieille route de Tours et l'ancien lit de la Loire,

En un ou plusieurs lots. Mise à prix, pour le tout: 7,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser audit notaire. (50)

A VENDRE

DELLEGIE EN LINE

UNE MAISON, sise rue Cour-Couronne, nº 12 bis.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. LEGUIN, plâtrier, ou à Me Leroux, notaire à Saumur.

AN W DOCUMENTS Présentement,

Un JARDIN, rue de la Reine-de-

S'adresser à M° Le Blaye. (147)

Etude de Me LEROUX, notaire à Saumur.

1º La MAISON qu'occupait Mmo ve Cosse, située à Saumur, rue de la Fidélité, consistant en plusieurs appartements au rez-de-chaussée, au premier et au second étage, vastes magasins, cour et jardin; cette maison joint M. Couscher et M. Riom;

2º Deux MAISONS se tenant, situées à Saumor, rue Brault, joignant d'un côté M. Riom, d'autre côté M. Dorizon.

S'adresser à M. BERNARD-COSSE. propriétaire à Saumur, et audit Mo (243)

LEROUX.

OUVERTURE DU PACAGE AU VERT,

Dans la prairie Ponneau,

LE DIMANCHE 3 MAI 1857.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, dont l'herbe est reconnue de qualité supérieure, sont priées, pour éviter toute erreur, de s'adresser directement ou à M. MILSONNEAU, rue Royale, ou à M. Paul GRELLET, au restaurant de la gare du chemin de fer,

Prix: 20 francs 60 centimes pour un mois. On paiera comptant.

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Avec Jardin,

EL CD WITHE DR

Sise Porte-du-Bourg, anciennement occupée par M. Aubry.

S'adresser à M110 LATRAU, rue du Collége.

FA BLUDGUESHE PRÉSENTEMENT,

Une petit MAISON, quai de Limoges. S'adresser à M. Bucaille. (235)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Avec cour, remise et jardin, située dans la Basse-Isle, occupée par M. Vaintras.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale,

AN BUCONUMENT Pour la St-Jean 1858, GRANDE ET BELLE

MAISON DE COMMERCE.

Sise à Saumur, rue Royale, nº 20.

Cette maison, occupée actuellement par MM. Martin frères, anciennement maison Gallé fils, par sa disposition intérieure, est propre à tout genre de commerce.

Vastes magasius (22 mètres de longueur);

Caves sous toute l'étendue des magasins et à l'abri des plus hautes crues; Cour, remise, écurie, greniers.

S'adresser à Mme veuve GALLE, propriétaire à Saumur, rue Royale, nº 20.

AN NUMBER BES

Une MAISON, sise à Saumur, quai de Limoges, avec ou sans un vaste magasin derrière, pouvant servir de remise et d'écarie.

S'adresser à M. Poitvin, qui l'habite, ou à M° Coulbault, avoué.

DEUX MAISONS

A LOUER PRÉSENTEMENT Ou pour la Saint-Jean,

L'une rue de Puits Neuf, l'autre rue de la Mairie.

S'adresser à M. JUCHAULT. (199)d'Orléans.

AN HISBURY PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à Mme Leroy, à côté, ou à M. Sergé, rue d'Orléans. (452)

A BLOD WINE IN

Pour la St-Jean prochaine, APPARTEMENT COMPLET, Au 1er étage, rue d'Orléans, nº 99. S'adresser à Mme veuve Lechat.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Rue Saint-Jean, 6 et 8 à Saumur,

maison NUSSARD-GUIBER

GABORIT, SUCCESSEUR,

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, ROUENNERIES, etc. TOILES DE TOUTES FABRIQUES.

Nota. - On demande un APPRENTI.

(247)

(238)